Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Haut-Rhin

Commune de BRUNSTATT-DIDENHEIM

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques,
la pollution des sols et le potentiel radon
En application des articles L125-5 à L125-7 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC-2018-262-01 du 19.09.2018 mis à jour le 23.01.2019

2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles [PPRN]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRN — **oui** X — **non**

PPRI de l'Ill approuvé date **27.12.2006** aléa **inondation**

Les documents de référence sont :

Règlement du PPR inondation Consultable sur Internet X

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers [PPRM]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRM — **oui** — **non** X

date aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques [PPRT]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRT — **oui** — **non** X

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone **5**	zone **4**	zone **3** X	zone **2**	Zone **1**

6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols (SIS)

La commune comporte un (des) terrain(s) classé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS) — **oui** X — **non**

Les documents de référence sont :

Fiches SIS références 68SIS06518 et 68SIS06519 annexées à l'arrêté préfectoral du 09/01/2019 Consultable sur Internet X

7. Situation de la commune au regard du potentiel radon

La commune est située en zone à potentiel radon 1

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Copie du zonage réglementaire en date du 27 décembre 2006 – 2 planches A3

9. Fiche SIS

Fiches SIS références 68SIS06518 et 68SIS06519 annexées à l'arrêté préfectoral du 23/01/2019

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site de la préfecture (annexe 2 de l'arrêté départemental IAL) et sur le site www.georisques.gouv.fr dans la rubrique « Connaître les risques près de chez soi »

Date 23/01/2019 Le préfet du Haut-Rhin